



Déclaration préalable à la CAPL catégorie B du 21 mars 2019

Madame la présidente,

Il ne vous aura pas échappé que depuis le 4 mars, un mouvement social a démarré dans la maison Douane.

Le 19 mars dernier, une journée d'action était organisée et l'intersyndicale douanière s'est jointe à ce mouvement afin de faire entendre des revendications qu'elle porte depuis de nombreuses années.

La mise en place du BREXIT, imposée par l'administration dans la douleur, sans aucune anticipation des difficultés rencontrées, à savoir le manque de personnel, l'absence de formation, les conditions de travail dégradées sur ces nouveaux postes et les rémunérations afférentes à ces missions insuffisantes, a conduit à la grogne dans les services des Hauts de France qui sont les plus touchés par ces changements qui affectent la qualité de leur travail.

Mais cette colère s'étend au-delà des difficultés rencontrées par le Brexit et bien au-delà des limites des Hauts de France.

Nous tenons à rappeler les principales, mais non exhaustives, revendications qui ont été portées au Ministre mardi 12 mars :

- une revalorisation de l'indemnité de risque en surveillance à hauteur de 120 points,
- une augmentation de l'ACF pour tous,
- une revalorisation des heures de nuit/WE/jours fériés à hauteur de 7 euros pour tous les grades et les deux branches,
- une revalorisation de l'indemnité mensuelle de technicité ministérielle à hauteur de ce que perçoivent les agents de la DGFIP (à savoir 110 euros net mensuels environ)
- une augmentation du recrutement de personnel et la fin des suppressions d'emplois dans l'administration des douanes pour pallier les besoins liés au Brexit et renforcer toutes nos missions,
- des conditions de travail améliorées.

En réponse à nos revendications, le ministre s'est contenté d'un saupoudrage très éloigné de nos exigences.

Trois jours plus tard, le 15 mars, c'est le directeur général qui s'y est collé et qui a proposé encore moins !

À cette heure, ni le Ministre, ni le Directeur général n'ont pris la mesure de la colère des douaniers. Aujourd'hui, le mépris avec lequel ont été traités nos collègues et leurs représentants dans les négociations nous obligent à montrer notre détermination revendicative et ce, sur tout le territoire.

Au lieu de rechercher une sortie honorable, nos dirigeants ne font qu'attiser les braises en traquant les agents mobilisés et en les menaçant de sanctions, alors qu'ils ne font que leur métier. Hier, c'est notre ministre, Gérald Darmanin, qui nous demande de laisser passer les marchandises afin de fluidifier le trafic... des contrôles aux frontières limités, des contrôles aux péages proscrits sans autorisation administrative.

Aujourd'hui, le gouvernement demande des sanctions contre ces collègues qui effectuent pourtant leurs missions consciencieusement. Le mépris est total.

Honte à eux qui exigent que nous baissions la garde.

Et dire qu'il y a peu le directeur général paradait en félicitant les douaniers pour leurs résultats et demandait plus et mieux pour 2019.

Ils croient peut-être nous intimider et nous faire reculer. C'est bien mal connaître les douaniers que d'espérer cela.

Comme vous le voyez, la proposition qui nous a été faite est ridicule et dérisoire.

Elle n'intéresse personne quels que soient nos branches, grades, les risques que nous prenons et la pénibilité de nos missions dans la perspective de ce défi inédit qu'est la mise en œuvre du Brexit dans les meilleures conditions possibles et dans les revendications que nous portons et qui ne sont pas satisfaites à ce jour.

La proposition faite par le Ministre est un affront à notre engagement dans la perspective notamment des sujétions particulières liées à l'impact du Brexit sur l'organisation douanière.

Nous, représentants du personnel avons par ailleurs été informés que la contrepartie demandée par le Ministre était un arrêt des perturbations constatées.

Si franchement, il fonde de réels espoirs sur son ultimatum, c'est qu'il n'a pas encore compris le niveau de colère des douaniers et c'est parce que l'esprit de responsabilité qui nous a toujours caractérisé, prévaut dans ces circonstances que nous, élus CGT Douanes et UNSA Douanes, refusons de siéger aujourd'hui en CAPL.

Fidèles à l'appel lancé par l'intersyndicale lyonnaise,

nous réaffirmons que

l'heure n'est plus à la discussion, mais à l'action.